



ATSEM : toujours et encore les éternelles invisibles

Afin d'obtenir la reconnaissance de la pénibilité du métier d'ATSEM, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** appellent l'ensemble des **ATSEM** des **écoles maternelles de Strasbourg** à faire **grève** de **12h00** à **14h00** les **12, 13, 15 et 16 juin 2023**.

Dans le cadre du préavis de grève, les syndicats **FO**, **SUD** et **UNSA** ont été reçus le **7 juin 2023** par l'administration de l'Eurométropole de Strasbourg.

Cette réunion n'a abouti à rien, tant en matière de temps de travail que de rémunération.

Concernant le temps de travail, l'administration veut vendre l'octroi de 2 jours de RTT par an aux ATSEM comme positive, alors que, en même temps, elle supprime 2 jours de congé à tous les agents de la collectivité !

Concernant la rémunération, c'est 0 € !

Pourtant, la délibération du Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 30 septembre 2022 relative au régime indemnitaire prévoit l'instauration d'une prime de pénibilité pour d'autres métiers.

8 mois après cette délibération, les syndicats FO, SUD et UNSA veulent que le métier d'ATSEM soit enfin traité.

La pénibilité des métiers féminins doit également être reconnue par l'Eurométropole de Strasbourg.

Strasbourg, le 9 juin 2023